

## CONDITIONS DE TRANSPORT EN POIDS-LOURDS

Nous vous (ci-après le « client ») prions de bien vouloir respecter les points suivants et de veiller à ce que cela soit fait vis-à-vis de l'entreprise KLH Massivholz GmbH (ci-après le « fournisseur »):

### 1. PRESTATIONS INCLUSES DANS LE PRIX DU TRANSPORT

- Chargement des éléments KLH<sup>®</sup> sur semi-remorques, arrimage du chargement et couverture de la marchandise chargée
- Livraison à l'adresse indiquée et dans les délais convenus en tenant compte des tolérances
- Préparation au déchargement (arrimage et couverture de la charge)
- Temps d'immobilisation convenu sur le chantier (y compris déplacement unique du poids-lourd dans la limite de 10 minutes)

Les tolérances considérées comme convenues concernant le temps de livraison sont les suivantes :

- jusqu'à 1000 km d'éloignement +/- 1 heure par rapport au délai de livraison convenu
- jusqu'à 2000 km d'éloignement +/- 2 heures par rapport au délai de livraison convenu
- > 2000 km d'éloignement +/- 3 heures par rapport au délai de livraison convenu

Les prestations supplémentaires nécessaires seront facturées en supplément, aux frais réels.

### 2. POINTS RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ DU CLIENT ET NON-INCLUS DANS LE PRIX DU TRANSPORT

- Indication du moyen de transport souhaité et accessibilité, par le moyen de transport choisi, de l'adresse de livraison indiquée
- Pour les livraisons sur chantier, transmission d'un plan d'accès ou d'un itinéraire (données GPS de l'adresse du chantier)
- Praticabilité du chantier, accès sans entrave au chantier, le cas échéant, autorisations officielles
- Mise à disposition d'un espace de stationnement approprié et autorisé pour les opérations de déchargement
- Mise à disposition d'un espace approprié et autorisé pour le changement de véhicule tracteur en cas de service de navette, devant être sécurisé conformément au code de la route (ruban de signalisation, éclairage par exemple)
- Mise à disposition d'engins de levage appropriés (grue) pour le déchargement et la manipulation des éléments KLH<sup>®</sup>
- Déchargement et déplacement des éléments KLH<sup>®</sup>

Faute de pouvoir garantir l'accès au chantier et/ou la praticabilité en raison de la nature du sol par exemple, il incombe au client de faire en sorte de stabiliser le sol. A défaut, le responsable sur le chantier est dans l'obligation d'adresser un e-mail à [logistik@klh.at](mailto:logistik@klh.at) confirmant la prise en charge intégrale par le client des coûts des dommages éventuels subis par le poids-lourd ou la marchandise. Veuillez noter que les éventuels dommages dus à de mauvaises possibilités d'accès relèvent sans exception de la responsabilité du client (sol du terrain mitoyen également endommagé par exemple).

Le client s'assure que la réception de la marchandise sur le lieu de la livraison est bien effectuée par une personne compétente et dûment autorisée, qui prend en charge et exécute le déchargement aux risques du client.

Tout surcoût lié au non-respect des points ci-dessus est à la charge du client.

Si nécessaire, une inspection du chantier peut être effectuée contre dédommagement et si ce besoin est notifié à l'avance.

Jusqu'à 150 km forfait de € 150,00

À partir de 151 km € 1,00/km calculés depuis A-8842 Teufenbach - Katsch

### 3. TEMPS D'IMMOBILISATION

Le prix du transport ainsi que les éventuels frais supplémentaires, découlant des temps d'immobilisation, de transbordement et de manipulation, seront facturés au client. Le prix du transport comprend 4 heures d'immobilisation pour le déchargement par transport (4 heures d'immobilisation sont également comprises dans le prix pour les livraisons avec semi-remorques à direction hydraulique ou à direction forcée).

Le temps d'immobilisation commence au début effectif des opérations de déchargement, lorsque le déchargement a débuté avant le moment convenu pour la livraison, sinon avec la mise à disposition de la livraison pour le déchargement. Le temps d'immobilisation est terminé lorsque la semi-remorque est entièrement déchargée. La durée maximale de déchargement est de 32 heures.

Les prestations supplémentaires sont facturées comme suit, selon les besoins :

- |   |                 |
|---|-----------------|
| ▪ Temps d'immobilisation supplémentaire pour attelage standard  | 70,00 € / heure |
| ▪ Temps d'immobilisation supplémentaire pour remorque articulée | 85,00 € / heure |
| ▪ Manœuvres supplémentaires sur le chantier                     | 70,00 € / heure |
| ▪ Inspection de l'accès du chantier                             | frais réels     |

Les temps d'immobilisation et de manœuvre sont mentionnés sur le bordereau de livraison et doivent être signés par le conducteur du poids-lourd.

### 4. SERVICE DE NAVETTE (valable uniquement pour les livraisons en Autriche, en Suisse et au Liechtenstein)

Si vous souhaitez un service de navette, veuillez l'indiquer lors de votre commande.

Le service de navette signifie que les semi-remorques déchargées sur les grands chantiers de construction sont remplacées par des semi-remorques standards ouvertes « chargées », selon un système logistique défini par le client. Un maximum d'une heure est inclus dans le prix du transport pour garer et déplacer les semi-remorques. Chaque heure supplémentaire sera facturée 70,00 €. La semi-remorque peut rester sur le chantier pendant un maximum de 4 jours ouvrables. Pour chaque jour ouvrable supplémentaire, 150,00 € seront facturés. Il incombe au client de mettre à disposition une zone sécurisée appropriée, approuvée et conforme au code de la route (par ex. au moyen d'un ruban de signalisation et d'un éclairage) pour le dételage et l'attelage. Le client est responsable de tout dommage causé sur la semi-remorque entre les heures de stationnement et de prise en charge.

Pour la prise en charge de la dernière semi-remorque, nous proposons 2 variantes :

Variante 1 : à la dernière livraison, la semi-remorque de l'avant-dernière livraison est prise en charge directement sur le chantier. Le chargement est effectué par le client à l'aide d'une grue (capacité de levage requise 7,5 tonnes) - 250,00 € sont facturés par semi-remorque.

Variante 2 : la semi-remorque est prise en charge séparément. Avec cette variante, un transport supplémentaire est facturé pour la prise en charge de la semi-remorque.

## 5. LE DÉTELAGE

Si vous souhaitez le dételage, veuillez l'indiquer lors de votre commande.

Le dételage signifie que la semi-remorque est stationnée pendant au maximum 7 jours ouvrables pour un supplément de 200,00 € sur les frais de transport. Pour chaque jour ouvrable supplémentaire, 150,00 € seront facturés.

Il incombe au client de mettre à disposition une zone sécurisée appropriée, approuvée et conforme au code de la route (par ex. au moyen d'un ruban de signalisation et d'un éclairage) pour le dételage et l'attelage. Le client est responsable de tout dommage causé sur la semi-remorque entre les heures de stationnement et de prise en charge. La semi-remorque est prise en charge séparément. Avec cette variante, un transport supplémentaire est facturé pour la prise en charge de la semi-remorque.

## 6. OBJETS, PROPRIÉTÉS DU TRANSPORTEUR

La semi-remorque, le matériel d'arrimage et les bâches de protection sont la propriété du transporteur. Tout transfert des remorques, du propre chef du client, est interdit. Tout dommage résultant d'activités de déchargement, de temps d'attente ou d'immobilisation sera à la charge du client.

La responsabilité de l'intégralité et du bon arrimage de l'équipement de la semi-remorque, comme les cales, les sangles, les protections de bords, les bâches, etc. est transférée au client. Le matériel manquant sera à la charge du client.

## 7. DIMENSIONS À PRENDRE EN COMPTE DE MANIÈRE GÉNÉRALE

TRANSPORT COUCHÉ de panneaux en bois massif KLH® (ouvert, extra-large, extra-long)

Dimensions globales du PL :	longueur = 22 m, largeur = 2,95 m, hauteur = 4,10 m
Format maximal des panneaux :	2,95 m x 16,50 m

TRANSPORT DEBOUT de panneaux en bois massif KLH® (Megatrailer)

Dimensions globales du PL :	longueur = 18 m, largeur = 2,50 m, hauteur = 4,10 m
Format maximal des panneaux :	2,95 m x 13,50 m

AUTRES MOYENS DE TRANSPORT	sur demande
----------------------------	-------------

## 8. ORDRE DE DÉCHARGEMENT

En règle générale, l'ordre de déchargement est prescrit par le client. Toutefois, les règles du code de la route et les charges par essieu prescrites pour le poids-lourd doivent être respectées lors du déchargement. C'est la raison pour laquelle des divergences avec l'ordre de déchargement souhaité par le client sont possibles.

## 9. REPORT DES DATES DE LIVRAISON

Les reports des dates de livraison jusqu'à un délai de 10 jours ouvrables avant la livraison peuvent avoir lieu gratuitement, dans la mesure où ces reports ne dépassent pas 5 jours ouvrables maximum. Si un report de la date de livraison est annoncé dans le délai susmentionné de 10 jours ouvrables, les frais suivants seront facturés pour chaque jour ouvrable reporté :

- Report de date de 9 à 8 jours ouvrables avant la date de livraison prévue : 50 € / jour
- Report de date de 7 à 6 jours ouvrables avant la date de livraison prévue : 100 € / jour
- Report de date de 5 à 4 jours ouvrables avant la date de livraison prévue : 250 € / jour
- Report de date 3 jours ouvrables ou moins avant la date de livraison prévue : 400 € / jour

Si d'aventure le poids lourd a déjà quitté l'usine, les frais de retour sont refacturés au client. La durée maximale possible du report s'élève à 5 jours ouvrables.

## 10. ÉVÉNEMENTS IMPRÉVUS

Les événements imprévus, sur lesquels le client ne saurait exercer la moindre influence, même si ceux-ci n'ont qu'une incidence indirecte sur le déroulement de la transaction, autorisent le client à reporter la livraison en conséquence.

## 11. ENLÈVEMENT DE LA MARCHANDISE

Un enlèvement de la marchandise est possible uniquement en cas de chargement couché. L'outil prévu pour l'enlèvement de la marchandise doit être équipé des dispositifs de sécurité correspondant (matériel d'arrimage etc.). Nous vous prions de bien vouloir comprendre que les véhicules ne permettant pas de sécuriser la marchandise chargée de manière conforme aux consignes ne seront pas chargés pour des raisons de responsabilité et de sécurité. Assurez-vous dans tous les cas que le transporteur mandaté pour l'enlèvement prévu de la marchandise dispose bien des autorisations requises.

Pour les frais supplémentaires encourus dans le cadre d'un enlèvement de la marchandise, nous facturons un forfait d'un montant de 150,00 € pour l'enlèvement de jusqu'à trois paquets et un forfait de 350,00 € pour plus de 3 paquets.

Le créneau temporel pour le chargement doit être entièrement respecté et sera indiqué par le client dans le cadre du déroulement du projet. En cas de non-respect de ce créneau de chargement, le client se verra facturer un forfait de manutention et de stockage de 350,00 € par jour entamé et par chargement et un nouveau créneau de chargement sera indiqué.